

VILLENNOISES, VILLENNOIS, STOPPONS LA FISCALITÉ GALOPANTE!



STOP À L'EXPLOSION DE LA FISCALITÉ À VILLENNES ! DEPUIS 2020, LES VILLENNOIS SUBISSENT UNE HAUSSE HISTORIQUE DE LEURS IMPÔTS.

✗ Une taxe foncière qui flambe !

- Une augmentation moyenne de plus de 80 % en 5 ans (2020-2025) :
 - > pour un appartement récent de 79 m² : 73% d'augmentation (de 1699 à 2 947€)
 - > pour une maison de 30 ans de 190 m² : 88% d'augmentation (de 2 095 à 3 939€)
- Des hausses votées par la majorité, Monsieur Laigneau et Madame Bouyssou, tant à Villennes qu'à GPSEO, la communauté urbaine.

✗ Une hausse simultanée de la taxe foncière, de la cotisation foncière des entreprises (CFE) et de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) pour un service dégradé (division par deux des ramassages des ordures ménagères, pas de ramassage des déchets verts...). Ce fardeau frappe propriétaires et locataires.

✗ Plus d'impôts, moins de services avec la disparition des services publics de proximité (guichet de la gare, bureaux de La Poste, pharmacie en centre-ville...) !

Nous avons été **LES SEULS À VOTER CONTRE** les augmentations d'impôts locaux en Conseil municipal.

MIEUX GÉRER VILLENNES POUR MIEUX Y VIVRE



Chères Villennoises,
Chers Villennois,

Nous nous engageons à **ne pas augmenter la fiscalité locale et à baisser de 10 % la part communale de la taxe foncière.**

Notre programme concilie responsabilité fiscale, services de proximité et attractivité. Par une

gestion saine et rigoureuse, nous optimisons chaque euro pour votre quotidien.

Une mairie transparente et respectueuse de l'argent public est possible.

C'est notre engagement.

Pierre-François DEGAND

MOINS D'IMPÔTS, PLUS DE RIGUEUR BUDGÉTAIRE

- Baisser de 10 % la part communale de la taxe foncière**
- Voter contre toute hausse d'impôts à la communauté urbaine**
- Auditer les dépenses « 1 € dépensé = 1 € utile aux Villennois »** avec un objectif de 10 % d'économies sur le fonctionnement
- Zéro gaspillage** : négociation drastique des marchés publics et optimisation de la masse salariale

DES SERVICES DE PROXIMITÉ RETROUVÉS

- Avoir une mairie facilitatrice** : délivrance des passeports et cartes d'identité, simplification des démarches administratives
- Créer une « Villa des Entrepreneurs »** (co-working et bureaux) en lieu et place du projet de 28 logements dans l'immeuble « Orange » 140 rue du Maréchal Leclerc
- Restaurer les services essentiels** : municipalisation des bureaux de La Poste et dépôt de médicaments en centre-ville
- Accompagner** la création de nouveaux commerces dans la gare et d'un restaurant de qualité au Golf

FAVORISER L'ATTRACTIVITÉ DE NOTRE COMMUNE

- Soutenir** l'installation de nouvelles entreprises et la dynamisation des commerces de proximité
- Investir** pour l'avenir grâce à des **partenariats public-privé** pour rénover notre patrimoine sans peser sur nos impôts
- Rechercher** activement des subventions (Département, Région, État, Europe)
- Mutualiser des services** avec les communes voisines pour réduire les coûts



Merci de ne pas jeter sur la voie publique.

Rejoignez-nous

